

L'an deux mil vingt-six, le sept août, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Cyr des Gâts ont été convoqués par M AUGER Christophe, Maire, pour le onze août deux mil vingt-six à 19h00.

Ordre du jour :

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Approbation du devis GUILLAUME TERRASSEMENT pour la réfection du parking du terrain de football
3. Questions diverses

SEANCE DU 11 AOUT 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze août, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Cyr- des-Gâts, dûment convoqués se sont réunis à 19h00 en session extraordinaire, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M Christophe AUGER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **15** Présents : **14** Votants : **14**

Date de convocation : **07/08/2026**

Date d'affichage : **13/08/2026**

Etaient présents : AUGER Aurélie, AUGER Christophe, AUGER Frédéric, DESMIER Jean-Louis, DONEY Yannick, GAUTOURNEAU Ludovic, HAMDI Marine, LECERF Vincent, MARTINEAU Maryline, PAIN Céline, POTET Jean-Christophe, RENAUDET Ophélie, TOURNIER Alexis, VALET Jean-Claude.

Excusée : TEXIER Morgane

Secrétaire de séance : GAUTOURNEAU Ludovic

1. Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur GAUTOURNEAU Ludovic est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation de devis GUILLAUME TERRASSEMENT pour la réfection du parking du terrain de football

Dans la continuité des travaux de rénovation et d'extension des vestiaires de football, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qu'un aménagement du parking soit effectué.

Un devis établi par l'entreprise GUILLAUME TERRASSEMENT est présenté à l'assemblée pour un montant total de 22 230.00 € HT soit 24 453.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** le devis de l'entreprise GUILLAUME TERRASSEMENT pour un montant total de 22 230.00 € HT soit 24 453.00 € TTC,
- **Autorise** le maire à signer tous documents afférents à ce dossier,
- **INDIQUE** que les crédits seront ouverts au Budget Primitif 2026.

3. Questions diverses

Pour éviter les chocs contre les murs de la rénovation et de l'extension des vestiaires de football, il convient de prendre contact :

- Soit avec l'entreprise PAYSAGES RIVIERE pour la mise en place de lisse en bois,
- Soit avec l'entreprise GUILLAUME TERRASSEMENT pour la mise en place de gros cailloux.

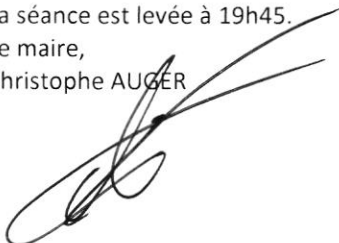
Le futur terrain de pétanque sera mis en place au fond du parking.

Prochains conseils :

- Mardi 15 septembre 2026 à 20h30
- Mardi 13 octobre 2026 à 20h30
- Mardi 10 novembre 2026 à 20h30
- Mardi 08 décembre 2026 à 20h30

La séance est levée à 19h45.

Le maire,
Christophe AUGER



Le secrétaire de séance
Ludovic GAUTOURNEAU

